



LIVRET D'ACCUEIL

Bilans de compétences et Formations

Valueconseils- Cécile Néel

Facilitatrice de trajectoires professionnelles & Révélatrice de savoir-faire

NDA : 75640601864

Espace Toki Lana- 7, chemin de la Marouette- 64100 BAYONNE

06 25 73 07 20- cecile.neel@valueconseils.com

[Cécile Néel | Value Conseils](#)

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ORGANISME

Information	Détail
Organisme	VALUECONSEILS
Dirigeante	Cécile NÉEL – Facilitatrice de trajectoires professionnelles
Statut juridique	SASU
SIRET	93109967500015
NDA	75640601864 (<i>Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État</i>)
TVA	Exonérée (Art. 261.4.4a du Code Général des Impôts)
Certification	Certifié Qualiopi (Actions de Formation & Bilans de Compétences)
Contact	cecile.neel@valueconseils.com 06 25 73 07 20 www.valueconseils.com
Adresse administrative	8 allée Elsa Triolet, 64340 Boucau
Lieu d'accueil (présentiel)	Espace Toki Lana, 7 Chemin de la Marouette, 64100 Bayonne
Version du document	Version 2.0 — Révisée 6 octobre 2026

Document transmis à chaque bénéficiaire avant ou au plus tard au démarrage de la prestation.

SOMMAIRE

1. **Mot de bienvenue & Présentation de VALUECONSEILS**
2. **Mon parcours & Ma posture de consultante**
3. **Offres de Bilans de Compétences & Prestations**
4. **Modalités d'accès, Tarifs & Financements (Règles CPF 2026)**
5. **Modalités d'accueil & Accès aux locaux (Présentiel & Distanciel)**
6. **Mes engagements Qualité & Démarche Qualiopi**
7. **Accessibilité & Inclusion Handicap**
8. **Règles de vie, Sécurité, Réclamations & Protection des données (RGPD)**
9. **Annexe : Règlement Intérieur Clients, Apprenants & Bénéficiaires**

1. MOT DE BIENVENUE & PRÉSENTATION DE VALUECONSEILS

1.1 Mot de bienvenue

Valueconseils- Cécile Néel- Consultante en orientation professionnelle et conduite du changement-
8 allée Elsa Triolet- 64340 Boucau- cecile.neel@valueconseils.com- 06 25 73 07 20-
<https://valueconseils.com/valueconseils/>
NDA 75640601864- N° SIRET 93109967500015- APE 7022Z MAJ 06/10/2026

Bienvenue chez **Valueconseils** !

Que vous engagiez un Bilan de Compétences ou que vous participiez à une action de formation, nous sommes ravis de vous accompagner dans votre parcours d'évolution et de sécurisation professionnelle.

Notre ambition est de vous offrir un espace d'écoute, de prise de recul et de développement personnalisé, afin de vous permettre de faire le point sur vos atouts, d'explorer de nouvelles perspectives et de bâtir un projet professionnel motivant, réaliste et soutenable.

Ce livret d'accueil regroupe l'ensemble des informations pratiques, pédagogiques, financières et organisationnelles nécessaires au bon déroulement de votre accompagnement.

1.2 Présentation de Valueconseils

Fondé et dirigé par Cécile NÉEL, **Valueconseils** est un cabinet de conseil et d'accompagnement RH indépendant implanté sur le territoire de Bayonne et du Pays basque. Le cabinet intervient comme facilitatrice de trajectoires professionnelles et révélatrice de savoir-faire.

Riche de plus de 30 ans d'expérience professionnelle et de 14 ans d'expertise au service des transitions, le cabinet propose des prestations sur-mesure centrées sur l'humain, la valorisation du potentiel et la sécurisation des parcours tout au long de la vie.

Nos 2 domaines d'activité certifiés Qualiopi :

- **Bilan de Compétences** : Analyse du parcours, clarification du projet, identification des compétences transférables, validation de faisabilité et élaboration d'un plan d'action opérationnel.
- **Formation professionnelle & Ingénierie pédagogique** : Conception et animation d'actions de formation ciblées (GEPP, tutorat, pratiques RH) en intervention directe ou pour le compte d'organismes de formation (OF) partenaires.

Autres domaines d'accompagnement & champ d'intervention

- **Orientation scolaire & Projets d'études** (collégiens, lycéens, étudiants).
- **Transitions, reconversions & Bilans entrepreneuriaux** (créateurs/repreneurs d'entreprise).
- **Conseil en gestion de carrière** (bilan professionnel, mobilité, prise de poste).
- **Outplacement** (individuel & collectif).
- **Conseil RH** auprès des TPE/PME (recrutement, intégration, mobilité).

2. MON PARCOURS & MA POSTURE DE CONSULTANTE

2.1 Parcours & Expertise de la Dirigeante

Cécile NÉEL — Fondatrice de Valueconseils, Facilitatrice de trajectoires professionnelles.

- **14 ans de direction de Valueconseils** : Conseil en gestion de carrière et accompagnement auprès de salariés, dirigeants, indépendants, demandeurs d'emploi et jeunes/étudiants.
- **30+ ans d'expérience professionnelle** : Dont plus de 17 ans en Ressources Humaines et recrutement au sein de TPE, PME, grands groupes internationaux et entreprises nationales.

2.2 Certifications, Habilitations & Méthodologies

- **Modèles d'orientation & de personnalité** : Typologie TRICAM, modèle RIASEC (Holland) et questionnaires psychométriques.
- **Analyse des motivations** : Habilitation au questionnaire IVST (intérêts professionnels, motivations et sens au travail).
- **Transmission & Ingénierie** : Habilitation à l'atelier certifiant *La fresque des expériences transmises®* (préservation et transfert des savoir-faire).
- **Pédagogie & Innovation** : Formation certifiante « Intégrer l'IA dans sa conception et pratique pédagogique » (*Aquitaine Cap Métiers*).
- **Outils d'appropriation** : Jeux de cartes de valeurs, forces et compétences.

2.3 Posture de la Consultante (ACP)

L'accompagnement repose sur la posture d'écoute, de neutralité et de bienveillance issue de l'**Approche Centrée sur la Personne (ACP)**. Le bénéficiaire est l'acteur principal de son parcours : la consultante agit comme un guide et une facilitatrice, garantissant un cadre de réflexion sécurisé, structuré et sans jugement.

3. OFFRES DE BILANS DE COMPÉTENCES & PRESTATIONS

Conformément au cadre légal et réglementaire (*Code du travail - Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6313-4 à R. 6313-8*), le bilan de compétences dispensé par Valueconseils est un accompagnement individuel d'une durée standard de **24 heures**, personnalisé en fonction de vos objectifs et de votre rythme.

3.1 Les 3 phases réglementaires du Bilan

1. Phase préliminaire

2.

- *Objectif* : Analyser votre demande, vos besoins et confirmer votre engagement dans la démarche.
- *Contenu* : Clarification des attentes, définition conjointe des objectifs personnalisés, information sur les conditions de déroulement et validation de la feuille de route.

3. Phase d'investigation

- *Objectif* : Identifier vos compétences, aptitudes, motivations et explorer les pistes d'évolution professionnelle.
- *Contenu* : Bilan personnel et professionnel, exploration des valeurs et intérêts (outils IVST/TRICAM/RIASEC), analyse des pistes de reconversion, confrontation au marché du travail et étude de faisabilité des projets.

4. Phase de conclusion

- *Objectif* : Formaliser le projet professionnel et établir un plan d'action opérationnel.
- *Contenu* : Recensement des facteurs clés de succès, co-construction du document de synthèse confidentiel, validation des étapes de mise en œuvre et évaluation à chaud.

3.2 Modalités pédagogiques, Évaluations & Suivi à 6 mois

- **Modalités** : Alternance d'entretiens individuels en face-à-face ou visio et de travail personnel guidé (carnet de bord, enquêtes métiers, auto-évaluations).
- **Propriété des résultats** : Le document de synthèse remis à l'issue du bilan est la propriété exclusive du bénéficiaire. Aucun document ne sera transmis à un tiers sans accord écrit.
- **Évaluation à chaud** : Renseignée en fin de parcours pour évaluer votre niveau de satisfaction quant à la démarche, aux outils et à la posture de la consultante.

- **Suivi à 6 mois** : Un entretien individuel de suivi est planifié 6 mois après la fin du bilan pour faire le point sur l'avancement du plan d'action.

3.3 Actions de Formation & Ingénierie Pédagogique

Valueconseils conçoit et anime des actions de formation professionnelle sur-mesure axées sur le développement des compétences relationnelles, l'intégration de nouveaux collaborateurs (onboarding), la communication interpersonnelle et les pratiques RH/tutorat.

Selon le cadre d'intervention, les modalités s'articulent comme suit :

- **Interventions en sous-traitance / Partenariat OF** :
 - **Ingénierie & Cadre contractuel** : L'ingénierie globale, le programme de formation et la convention d'apprentissage ou de formation sont établis par l'Organisme de Formation (OF) donneur d'ordre.
 - **Conception & Animation** : Valueconseils assure la conception pédagogique détaillée de ses modules, l'animation des sessions et le suivi individualisé des apprenants, dans le respect strict du cahier des charges, de la charte qualité et du règlement intérieur de l'OF partenaire.
- **Engagement & Suivi des apprenants** :
 - **Assiduité** : La présence à chaque session est formalisée par la signature de feuilles d'émargement (numériques ou papier), transmises directement à l'OF donneur d'ordre.
 - **Évaluations des acquis** : Les acquis sont évalués tout au long du parcours (quizz, mises en situation, grilles d'auto-évaluation) et à l'issue de la formation selon les critères définis conjointement avec l'organisme partenaire.

4. MODALITÉS D'ACCÈS, TARIFS & FINANCEMENTS (RÈGLES CPF 2026)

4.1 Conditions d'accès et Délais

Un entretien préalable d'information (gratuit et sans engagement) de 45 à 60 minutes est réalisé avant tout engagement afin d'analyser le besoin et de valider l'adéquation de la prestation.

- **Délai d'accès standard** : 11 à 15 jours à compter de la validation du dossier de financement et de la signature de la convention/contrat.

4.2 Tarifs

Les tarifs sont établis sur devis personnalisé selon le parcours retenu :

- **Bilan de Compétences (24h)** : 2000 € NET (exonération de TVA).
- **Prestations de conseil & Formations RH** : Sur devis selon le cahier des charges.

4.3 Dispositifs de Financement & Réglementation CPF 2026

Modalités & Délais d'accès

L'accès à nos prestations s'effectue selon un parcours sécurisé et personnalisé :

1. **Prise de contact** : Par e-mail, téléphone ou via notre site internet.
 2. **Entretien préalable (gratuit et sans engagement - 45 min)** : Analyse de vos besoins, clarification de vos attentes et validation de l'adéquation de la prestation.
 3. **Proposition & Information** : Transmission de la proposition d'accompagnement (devis, programme détaillé et livret d'accueil).
 4. **Validation du dossier & Financement** : Instruction du dossier selon le dispositif retenu et signature du contrat ou de la convention d'accompagnement.
 5. **Démarrage** : Déclenchement de la prestation selon la feuille de route coconstruite.
- **Délai moyen d'accès** : Compter **2 à 4 semaines** entre le premier contact et le début effectif de la prestation, selon la modalité de financement choisie.

Tarifs & Dispositifs de Financement

Nos prestations sont exonérées de TVA (Art. 261.4.4a du CGI). Les tarifs sont formalisés sur devis personnalisé selon le parcours retenu (ex. Bilan de compétences 24h : 2000 € NET).

Valueconseils vous accompagne dans la mobilisation des différents leviers de financement :

a. Compte Personnel de Formation (CPF via Mon Compte Formation / EDOF)

Valueconseils est un organisme référencé sur la plateforme officielle Mon Compte Formation.

- **Délai réglementaire d'inscription** : Un délai incompressible de **11 jours ouvrés** doit être respecté entre la validation de la proposition de commande sur EDOF et la date de la première séance.
- **Droit de rétractation** : Le bénéficiaire dispose du droit de rétractation légal directement géré sur la plateforme.
- **Participation forfaitaire obligatoire (Cadre réglementaire 2026)** :
 - Conformément à la réglementation en vigueur, une participation forfaitaire obligatoire (ticket modérateur de 150 €) est due par le titulaire du compte lors de la mobilisation de son CPF.
 - **Cas d'exonération** : Cette participation ne s'applique pas aux demandeurs d'emploi et aux salariés bénéficiant d'un abondement ou cofinancement de leur employeur.
- **Co-financement & Reste à charge** : Si les droits CPF ou la prise en charge ne couvrent pas la totalité du coût du bilan, le solde reste à la charge du bénéficiaire (ou peut faire l'objet d'un abondement).

b. Autres modalités de financement

- **Entreprises & OPCO (Plan de développement des compétences)** : Prise en charge totale ou partielle par votre employeur ou l'Opérateur de Compétences (OPCO) rattaché à votre branche professionnelle.
- **France Travail** : Prise en charge possible pour les demandeurs d'emploi via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou un abondement CPF, sous réserve de validation par votre conseiller.
- **Financement personnel (Autofinancement)** : Règlement direct par le bénéficiaire. Possibilité d'échelonnement du paiement sans frais (en 3 ou 4 mensualités) formalisé par un échéancier.

5. MODALITÉS D'ACCUEIL & ACCÈS AUX LOCAUX

5.1 Présentiel — Espace Toki Lana (Bayonne)

Pour l'ensemble des accompagnements individuels en présentiel, Valueconseils vous accueille dans un cadre confidentiel et adapté :

- **Adresse** : Espace Toki Lana, 7 Chemin de la Marouette, 64100 BAYONNE.

Valueconseils- Cécile Néel- Consultante en orientation professionnelle et conduite du changement-
8 allée Elsa Triolet- 64340 Boucau- cecile.neel@valueconseils.com- 06 25 73 07 20-
<https://valueconseils.com/valueconseils/>
NDA 75640601864- N° SIRET 93109967500015- APE 7022Z MAJ 06/10/2026

- **Bureaux** : Entretiens en bureau individuel fermé garantissant une entière confidentialité.
- **Transports** :
 - Accès routier direct (à 3 min du centre-ville de Bayonne).
 - Bus *Txik Txak* (lignes 3 et 74, arrêt *Marouette* ; Tram-bus T2, arrêt *Université des métiers*). Gare de Bayonne à moins de 10 min.
- **Parking & Commodités** : Parking gratuit non couvert devant le bâtiment. Espace pause/restauration sur place (micro-ondes, réfrigérateur, machine à café) et commerces à proximité (*La Pause Gourmande* à 100m, *Carrefour City* à 5 min).

5.2 Distanciel (Visioconférence)

Pour les parcours à distance ou mixtes :

- **Outils** : Plateformes sécurisées (*Zoom*, *Google Meet*, *Teams*).
- **Prérequis bénéficiaire** : Un ordinateur/tablette avec caméra, micro et connexion Internet haut débit stable, au sein d'un environnement calme et isolé garantissant la confidentialité.

6. MES ENGAGEMENTS QUALITÉ & DÉMARCHE QUALIOPI

Dans le cadre de la certification Qualiopi et de son amélioration continue, Valueconseils s'engage sur :

- **Un accompagnement sur-mesure (Posture ACP)** : Méthodes adaptées aux besoins uniques de chacun.
- **La neutralité et la bienveillance** : Un cadre de travail sécurisant et sans jugement.
- **La confidentialité absolue** : Respect strict du secret professionnel.

- **La conformité aux Référentiels** : Prestations conformes au Référentiel National Qualité.
- **La veille & l'ancrage territorial** :
 - *Fédération* : Adhérente FFPABC (Fédération Nationale des Organismes de Bilans de Compétences).
 - *Région* : Membre active de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.
 - *Réseau local* : Créatrice du collectif *Afterwork RH Pays basque*.

7. ACCESSIBILITÉ & INCLUSION HANDICAP

Valueconseils s'engage à favoriser l'accessibilité universelle de ses prestations :

- **Accessibilité des locaux** : L'Espace Toki Lana répond aux normes PMR (places de parking réservées au RDC, ascenseur, sanitaires adaptés).
- **Aménagement des parcours** : Adaptation des rythmes, supports et modalités sur demande pour tenir compte d'un handicap temporaire ou permanent.
- **Référente Handicap** : **Cécile NÉEL** est votre interlocutrice dédiée pour évaluer vos besoins. En cas de besoin spécifique, Valueconseils s'appuie sur un réseau de partenaires experts (*Cap Emploi, Agefiph, MDPH*).

8. RÈGLES DE VIE, SÉCURITÉ, RÉCLAMATIONS & RGPD

8.1 Règles de fonctionnement

- **Ponctualité & Assiduité** : Le respect des horaires est impératif. Toute annulation ou report de séance doit être signalé au moins **24h à 48h à l'avance**.
- **Consignes d'hygiène et de sécurité** : Respect du règlement intérieur du lieu d'accueil (*Espace Toki Lana*).

8.2 Traitement des dysfonctionnements, réclamations & médiation de la consommation

Valueconseils est engagé dans une démarche d'amélioration continue et attache une importance majeure à votre satisfaction tout au long de votre parcours.

- **Gestion des aléas et entretiens d'ajustement** : Si un événement imprévu ou une difficulté survient en cours d'accompagnement (contrainte personnelle, problème d'assiduité, besoin d'ajuster le rythme ou les modalités), un entretien d'ajustement est immédiatement proposé pour adapter le déroulement de la prestation.
- **Formuler une réclamation** : En cas de différend ou d'insatisfaction ne pouvant être résolu directement lors des séances, vous pouvez adresser une réclamation formelle :
 - Par e-mail : cecile.neel@valueconseils.com
 - Par courrier : Valueconseils — 8 allée Elsa Triolet, 64340 Boucau
- **Instruction de la réclamation** : Toute réclamation est consignée dans notre registre interne, fait l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures et d'une réponse écrite précisant les mesures correctives sous 10 jours ouvrés.
- **Médiation de la consommation** : Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, si vous intervenez en qualité de particulier (financier individuel ou utilisateur du CPF) et qu'un litige n'a pas pu être résolu après réclamation écrite auprès de Valueconseils, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation suivant :
 - Organisme de médiation : Société de la médiation professionnelle
 - Site internet : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>
 - Adresse postale : Médiateurs Associés- rue Marc Sangnier 33130 BEGLES

8.3 Protection des Données Personnelles (RGPD)

- **Finalité** : Les données collectées sont strictement destinées au suivi administratif, pédagogique et financier des dossiers.
- **Sécurité** : Les données sont stockées sur des serveurs sécurisés et au sein du progiciel de gestion certifié *SmartOF*. Elles ne sont jamais cédées ou commercialisées.
- **Droits** : Droit d'accès, de rectification et de suppression via demande à cecile.neel@valueconseils.com.

9. ANNEXE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR CLIENTS, APPRENANTS & BÉNÉFICIAIRES

Article 1 — Objet et Champ d'application

Le présent Règlement Intérieur s'applique à tous les bénéficiaires, apprenants et clients suivis par l'organisme **VALUECONSEILS**, que la prestation se déroule en présentiel (à l'Espace Toki Lana ou dans des locaux loués/mis à disposition), en distanciel ou au sein d'une entreprise cliente.

Article 2 — Hygiène et Sécurité

- Chaque bénéficiaire doit respecter les consignes de sécurité et d'hygiène en vigueur dans l'établissement d'accueil.
- En cas d'incendie ou d'évacuation, le bénéficiaire doit se conformer strictement aux consignes affichées et aux instructions des responsables du bâtiment.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter en dehors des espaces extérieurs dédiés. L'introduction ou la consommation d'alcool ou de substances illicites est formellement interdite.

Article 3 — Discipline, Ponctualité & Assiduité

- Les bénéficiaires sont tenus de respecter les horaires de rendez-vous ou de sessions convenus.
- **Absences / Report de séances** : Toute absence ou demande de report d'entretien individuel doit être formulée au moins 24 à 48 heures à l'avance auprès de la consultante, sauf cas de force majeure. Pour les formations collectives, toute absence doit être justifiée.
- La présence aux séances de formation est attestée par émargement (numérique via SmartOF ou papier).

Article 4 — Comportement et Respect mutuel

- Un comportement garantissant le respect d'autrui, la courtoisie, la bienveillance et la confidentialité des échanges est exigé de chaque participant.
- Tout propos diffamatoire, discriminatoire ou irrespectueux pourra faire l'objet d'un arrêt immédiat de la prestation.

Article 5 — Propriété Intellectuelle & Confidentialité

- Les supports pédagogiques, méthodes et documents remis par VALUECONSEILS sont protégés au titre des droits d'auteur. Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans autorisation écrite préalable.
- Les bénéficiaires s'engagent à préserver la confidentialité absolue des échanges ayant lieu lors des séances individuelles ou des ateliers collectifs.

Article 6 — Sanctions

Tout manquement aux dispositions du présent règlement pourra faire l'objet d'un avertissement ou d'une interruption définitive de la prestation, après information préalable du bénéficiaire et, le cas échéant, du financeur ou de l'employeur.